

Séance du 25 juin 2025

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre ;
DELPOMDOR D., KELIDIS M., MONNIEZ C., CANGE S.,
HOSLET G., Echevins

SAVINI A-M., MARIR K., WATTIEZ F., CIAVARELLA S.,
WALLEMACQ H., MEUNIER Q., DELGUSTE B., CORNELIS A.,
HENRARD J., LAURENT L., de DUVE C., LEMAIRE V., BELIN C.,
MARDENS T., LIENARD A., Conseillers communaux

BILOUET V., Directrice Générale

LE CONSEIL COMMUNAL,

Délibérant en séance publique;

Vu le décret du 23 janvier 2014 modifiant certaines dispositions de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 ;

Vu l'article 18 de ce décret insérant un article 112 ter à la loi organique et confiant ainsi au conseil communal la tutelle d'approbation sur le compte du CPAS ;

Attendu que le compte 2024 a été déposé à l'Administration communale en date du

Le compte du CPAS de l'exercice 2024, vérifié et accepté par cet organisme en séance du Conseil de l'Action Sociale ce 22 mai 2025, est présenté par Mr Loïc Laurent, Président du CPAS;

DECIDE PARd'approuver le compte 2024 du CPAS comme suit :

Il se présente suivant le tableau repris ci-dessous :

BILAN	ACTIF	PASSIF
	1.844.798,57	1.844.798,57

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	5.452.930,69	5.733.268,90	280.338,21
Résultat d'exploitation (1)	5.500.476,18	5.769.799,37	269.323,19
Résultat exceptionnel (2)	111.691,65	116.021,53	4.329,88
Résultat de l'exercice (1+2)	5.612.167,83	5.885.820,90	273.653,07

	service ordinaire	service extraordinaire
1. Droits constatés au profit du CPAS	5.764.161,33	205.004,82
Non valeurs et Irrécouvrables	104,00	0,00
Droits constatés nets	5.764.057,33	205.004,82
Engagements de dépenses contractés	5.760.249,45	205.004,82
Résultat budgétaire	3.807,88	0,00
2. Engagements	5.760.249,45	205.004,82
Imputations de l'exercice	5.749.025,74	185.639,34
Engagements à reporter	11.223,71	19.365,48
3. Droits constatés nets	5.764.057,33	205.004,82
Imputations	5.749.025,74	185.639,34
Résultat comptable positif	15.031,59	19.365,48

La dotation communale pour l'exercice 2024 s'est chiffrée à 1.553.082,87€

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,

Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,

Roger VANDERSTRAETEN